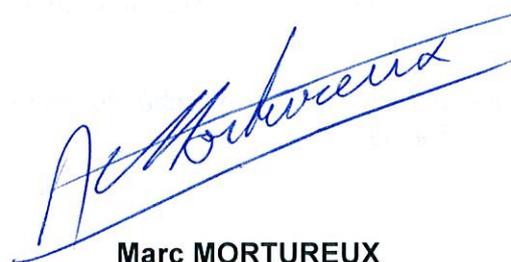




Informations générales sur le produit	
Nom(s) du produit	DAUPHIN 45
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	SOCIETE FINANCIERE DE PONTARLIER Villa Célongy 1175, Montée d'Avignon, 13090 Aix-En-Provence FRANCE
Formulation	Granulé dispersable (WG)
Contenant	450 g/kg - cymoxanil
Numéro d'intrant	990-2012.01
Numéro d'AMM	-
Fonction(s)	Fongicide
Gamme d'usages	Professionnel

A Maisons-Alfort,

03 AOUT 2015



**Marc MORTUREUX**  
Directeur Général de l'Agence nationale  
de sécurité sanitaire de l'alimentation,  
de l'environnement et du travail (ANSES)

## ANNEXE I : Conditions de mise sur le marché demandées

Classification du produit	
La classification retenue est la suivante :	
Catégorie de danger	Mention de danger
Toxicité aiguë (par voie orale) orale, Catégorie 4 Toxicité pour la reproduction, catégorie 2  Toxicité spécifique pour certains organes cibles à exposition répétée, catégorie 2  Dangers pour le milieu aquatique - Danger aigu, catégorie 1  Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 1	H302 : Nocif en cas d'ingestion  H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus  H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques  H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  EUH208 : Contient du cymoxanil. Peut produire une réaction allergique
<b>Le titulaire de l'autorisation est responsable de la mise à jour de la fiche de données de sécurité avec la classification retenue ci-dessus et de ses éventuelles évolutions</b>	

### Liste des usages refusés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)
12703203 Vigne*Trt Part.Aer.*Mildiou(s) <b>Motivation du refus</b> Efficacité non démontrée	0,26 kg/ha	4/an	28
16953201 Tomate*Trt Part.Aer.*Mildiou(s) <b>Motivation du refus</b> Efficacité non démontrée	0,26 kg/ha	5/an	3 (consommation) 10 (industrie)
15653201 Pomme de terre*Trt Part.Aer.*Mildiou(s) <b>Motivation du refus</b> Efficacité non démontrée	0,22 kg/ha	8/an	7